

## TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN ÉDUCATION MEMBRES DU SCFP

Mise à jour sur le régime d'avantages sociaux provincial

# UN SEUL RÉGIME

ENSEMBLE JUSQU'AU CŒUR

## Un seul régime pour tous

*Accord conclu sur votre nouvelle fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés*

Après de longues discussions, le SCFP a le plaisir d'annoncer que **nous en sommes arrivés à un accord avec le gouvernement de l'Ontario et les associations de fiduciaires afin d'adopter un régime d'avantages sociaux provincial pour nos membres dans le secteur de l'éducation.**

Dans le cadre de cet accord, **nous visons maintenant une date de transition fixée au 1<sup>er</sup> février 2018**, au lieu de la date cible initiale en 2017. Ce report d'échéancier nous donnera plus de temps pour finaliser les arrangements avec l'administrateur et l'assureur du régime, confirmer la conception du régime et assurer une transition sans heurts.

La lettre d'entente modifiée n°9 établit les dispositions clés suivantes :

- les avantages futurs (assurance vie, assurance DMA, soins médicaux et dentaires) pour les employés du SCFP dans le secteur de l'éducation seront offerts par l'entremise d'une fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés (FSSBE) plutôt que par l'entremise des conseils scolaires. Les prestations d'assurance invalidité de longue durée continueront d'être assurées par les fournisseurs actuels;
- les employés du secteur de l'éducation représentés par le SCFP et qui satisfont aux exigences d'admissibilité pourront adhérer à la protection offerte par la nouvelle FSSBE;
- le gouvernement fournira à la fois les fonds de démarrage et le financement continu pour la FSSBE;
- un conseil de fiduciaires comprenant des représentants désignés par le SCFP, le Conseil des associations des conseillers scolaires et le gouvernement assurera la gestion de la FSSBE au bénéfice des membres du SCFP;
- d'autres groupes d'employés du secteur de l'éducation pourraient se joindre à notre FSSBE pour que l'effectif combiné plus important puisse bénéficier des efficacités financières et administratives.

Il s'agit d'un pas en avant important - mais **rien ne change pour l'instant**. Vous continuerez de recevoir vos avantages sociaux de votre conseil scolaire jusqu'à la nouvelle date de participation. Et vous continuerez d'avoir accès à des avantages sociaux sûrs et abordables, durant et après la transition.



### À venir

Notre prochaine mise à jour pour les membres sera publiée au printemps 2017.

L'ÉCOLE -  
C'EST NOTRE  
AFFAIRE



## Pour assurer une bonne gouvernance

Une structure de gouvernance solide - incluant le conseil des fiduciaires - jouera un rôle important dans la protection de vos avantages, aujourd'hui et dans le futur.

Selon la lettre d'entente modifiée n° 9, le conseil des fiduciaires de notre FSSBE comprendra :

- cinq représentants désignés par le SCFP;
- quatre représentants désignés par le Conseil des associations des conseillers scolaires et le gouvernement.

Ces représentants doivent comprendre deux experts indépendants, dont l'un sera désigné par le SCFP et l'autre par le gouvernement.

Le rôle du conseil est d'assurer la gestion de la FSSBE en mode continu, ce qui inclut la conception du régime, son administration et le placement de l'actif de la fiducie. Par-dessus tout, les fiduciaires ont le devoir d'agir dans l'intérêt de tous les membres.

Afin d'aider à assurer une transition sans heurts et une expérience transparente pour nos membres, il est important de choisir les fournisseurs qui sont le mieux placés pour répondre à nos besoins et à nos attentes. Pour cette raison, nous sommes à la recherche d'un administrateur et d'un assureur pour la nouvelle FSSBE du SCFP.

Nous publierons des appels d'offres pour ces deux types de services sous peu. Nous croyons qu'il s'agit d'une étape importante pour bien établir les fondations de notre nouvelle FSSBE - et pour protéger vos intérêts.

### Prochaines étapes?

Au cours des prochains mois, nous mettrons l'accent sur la sélection des membres du conseil des fiduciaires de la FSSBE du SCFP et la recherche d'un assureur et d'un administrateur pour le régime. Nous travaillerons aussi à finaliser la conception du nouveau régime - toujours en gardant en tête vos besoins et vos commentaires.



### Pour vous tenir au courant

Merci de votre soutien et de votre participation constants. Nous vous ferons part des développements à mesure que nous irons de l'avant. Entre-temps, si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à [osbcc@cupe.on.ca](mailto:osbcc@cupe.on.ca).

L'ÉCOLE -  
C'EST NOTRE  
AFFAIRE

